Coordination Syndicale Départementale CGT

Des services publics d'Ille et Vilaine

Madame la préfète

Préfecture d'Ille & Vilaine

3, Avenue de la préfecture

35026 RENNES cedex 9

Rennes le 29 octobre 2020

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du 05 novembre 2020 au 30 Novembre 2020.

Madame la Préfète,

La crise sanitaire actuelle démontre combien les services publics et la Fonction publique sont essentiels pour garantir à toutes et tous l'accès aux droits sociaux et aux soins.
Pourtant depuis plusieurs mois, voire plusieurs années La CGT ne cesse de réclamer des moyens humains à la hauteur d'un service public du 21ème siècle.
Au moment où un confinement général se révèle à nouveau nécessaire 5 mois après le premier, rien n'a changé ! Nos revendications légitimes ne sont toujours pas prises en compte, pire les conditions se dégradent. Pas de recrutement, pas d'investissement, des conditions de travail dégradées et un management de plus en plus inhumain.

Il faut en finir avec cette gestion purement comptable du service public ; la seule vraie gestion efficace est celle de la réponse aux besoins de la population.
À cela s'ajoute la non reconnaissance des agents du service public qui sont toujours là, dans les écoles, les EHPAD, les services d'état civil et administratifs. Les cadres qui gèrent souvent dans l'urgence et avec des moyens de plus en plus réduits, et tant d'autres…
Nous ne sommes pourtant pas près d'oublier les mots du président de la République lors de son discours du 13 avril dernier : « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune, notre pays tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal ».
Et en effet, **dix ans de gel du point d'indice**, ce n'est ni tolérable ni juste.

La CGT exige :

- l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique,
- une indispensable et conséquente revalorisation salariale, par l'augmentation du point d'indice et une refonte des grilles pour de véritables déroulements de carrière
- le déploiement des services publics dans l'intérêt général,
- des moyens humains et matériels suffisants pour l'exercice des missions dans de bonnes conditions, par des recrutements statutaires
- l'effectivité de l'égalité professionnelle femmes-hommes **Pour contraindre ce gouvernement à faire d'autres choix, pour empêcher une crise sociale d'ampleur, la mobilisation de toutes et tous est indispensable, dans l'unité la plus large.**

La Coordination Syndicale Départementale (C.S.D) d'Ille &Vilaine sous couvert de la Fédération CGT des Services publics, **dépose des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées suivantes : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23,24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 novembre 2020,**

- pour permettre à l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et des salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) de faire entendre leur voix,
- pour couvrir l'ensemble des initiatives et mobilisations qui pourront être décidées au plan local comme national.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.

Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'assurance de notre haute considération.

Pour la secrétaire de la CSD35

CHÉREL Pascal